

## Procès-verbal du Comité Directeur de la Ligue Sport Adapté du Centre-Val de Loire

**Mercredi 3 juillet 2024 de 19h30 à 22h30**  
**Maison des Sports (Salle Marcel CERDAN)**  
**1240 Rue de la Bergeresse**  
**45160 OLIVET**

**Présents** : Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), Anne Marie CABOS (Trésorière), Dany LE GALL (membre), Charazed RENARD (membre), Gino ZITO (Secrétaire général)

**Invités** : Philippe COM (CTN), Maxime CAMUS (Directeur), Perrine PIGUET (CTF), Claire MASLANKA (CTF), Clémence MOLINA (CTF).

**Excusés** : Jean Pierre KERGASTEL (Trésorier Adjoint), Titouan PINEAU (membre),

Le Président de la Ligue Stéphane LAVERGNE ouvre la séance à 19h30.

Il précise que Jean Pierre KERGASTEL (Trésorier Adjoint), lui a adressé un mail en date du 26 juin 2024 lui donnant un pouvoir pour les décisions qui seront à prendre lors de ce Comité Directeur.

La copie de ce mail sera mise en annexe du Procès-verbal de réunion

### ➤ **Approbation du comité directeur du 17 avril 2024**

Le procès-verbal du Comité Directeur est approuvé à la majorité des membres présents.

### ➤ **Point licences**

Maxime CAMUS (Directeur) nous fait état des licences. A ce jour, il est constaté 2118 licences avec une augmentation de 294 licences par rapport à l'année 2023.

En détails : 1956 licences annuelles - 387 en plus que 2023  
189 licences découvertes - 167 en 2023

Clubs sections et associations affiliés : 65 clubs 9 de plus que 2023 (56)

➤ **Point financier et subventions reçues ou non**

Anne Marie CABOS (Trésorière) nous fait part des derniers mouvements bancaires au 17 avril 2024

-Compte Courant Crédit Agricole	15 202.34 €
-Livret A associatif	67 990.32 €
-Compte sur Livret ouvert le 12/03/2022	494.83 €
-Caisse	90.26€
-Parts sociales au crédit Agricole	15.00€
Montant total au 31 janvier 2024	83 792.75€

***A ce jour il reste des sommes non perçues***

APAJH : interventions sport santé	1616.40€
Journée Olympiade Artenay	252.00€
Artenay interventions sport santé	1944.80€
Cent Arpents interventions Sport santé	2056.32€
Club inclusif du Cher	2000.00€
Club inclusif du Eure et Loir	3000.00€
UFOLEP 37	198.37€
CREPS AQSA Handball	1600.00€ environ
Certification BPJEPS	700.00€
Formation FALC L.MONTREER	100.00€
Formation FALC CDSA Blois	339.00€
Formation FALC E. TOUCANE	100.00€
Licences découvertes du 36	295.36€

***Demandes de subventions***

ANS/PSF Actions pas de retour

ANS/ESQ pas de retour

FDVA 0€

Remboursement du CDSA37 Quote part trop versé 452€

➤ **Travail sur les statuts 2024-2028**

Les Statuts 2024-2028 sont présentés et suivant la lecture des ajouts et des précisions sont apportés

Notamment, il est rappelé la date de l'AG extraordinaire pour proposer les nouveaux statuts

L'ensemble des modifications est entériné par les membres du Comité Directeur.

➤ **Point ETR- validation des rôles des CTF**

La répartition des CTF et des bénévoles suivant les commissions est la suivante :

-Mathilde MOREAU est référente de la commission para judo adapté  
-Maxime Le Goff est référent de la commission para Basket-ball Jeunes avec Emma LA.MAMY en bénévole et Tennis Adapté avec Arnaud HUILLERY en bénévole

-Claire MASLANKA est référente de la commission Para Tennis de Table Adapté avec Charlotte BORNAND et Arnaud HUILLERY en bénévole

Claire MASLANKA est également référente du PERF Para Tennis de Table Adapté avec Fabien VALO, Dominique VIOLLEAU et Charlotte BORNAND en bénévole et Maxime CAMUS en salarié.

-Perrine PIGUET est référente de la commission Para Athlétisme et Cross Adapté.

-Clémence MOLINA est référente de la commission Para Football Adapté Adultes avec Pierrick OUZET et Stéphane LAVERGNE en bénévoles et de la commission Para Basket-Ball Adapté Adultes avec Emma LAMAMY en bénévole.

-Coline GAUTHIER est référente de la commission Para Pétanque Adaptée avec Arnaud HUILLERY en bénévole.

-Maxime CAMUS est référent de la commission Para Aviron Adapté, Para Football Adapté Jeunes, Para Tir à l'arc Adapté avec Jean Pierre KERGASTEL en bénévole et le PERF Para Football Adapté avec Stéphane LAVERGNE et Pierrick OUZET en bénévole.

L'ensemble des répartitions est validé par les membres du Comité Directeur

Philippe COM (CTN), ajoute que les disciplines aviron et Tennis seront éligibles comme sport de Haut Niveau prochainement.

➤ **Travail sur la nouvelle saison sportive 2024-2028**

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), explicite qu'il y a des manques en matière de développement. Il s'agit de prioriser les actions ainsi que la mise en œuvre. La formation participe au développement.

Il est évoqué la possibilité de demander à Cher emploi animation.

Au regard du calendrier de la prochaine saison, le 16 juillet 2024 en réunion ETR, ce sujet de priorisation sera abordé.

➤ **Validation du poste ligue et CDSA**

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), revient sur le bilan réalisé avec Arnaud HUILLERY concernant la mise à disposition de Clémence MOLINA (CTF) 2 journées par semaine au CDSA45. Le bilan s'avère négatif et des interrogations ont été discutées, tant sur l'aspect relationnel que sur les tâches demandées.

Néanmoins, cette mise à disposition se terminera comme un commun accord le 10 juillet 2024. Un courrier en recommandé avec AR sera envoyé au président du CDSA45 Arnaud HUILLERY

Concernant la mise à disposition avec le CDSA37, la convention sera reprise avec 4 journées sans détermination de jour au CDSA37. La CTF aura une journée pour la ligue par semaine.

Clémence MOLINA (CTF) débutera le 2 septembre 2024.

Prochainement un temps de Visio sera mis en place entre Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) et Pierre Henry LAVEYRAT (président du CDSA37) pour discussion sur ces modalités et notamment le partage des frais gasoil, la location de la voiture.

L'ensemble des dispositions est validé par les membres du Comité Directeur

➤ **Validation du Championnat de France des Régions para Tennis de Table Adapté en 2025**

Il est discuté du lieu de cette manifestation et le département de l'Indre (36) semble propice par rapport aux infrastructures, les clubs, les hébergements. Il est évoqué la restauration et à déterminer avec les PEP 36 ou l'ADAPEI.

Discussions du nombre approximatif de sportifs 70 à 80 et de 30 accompagnateurs.

Dates du 12 au 14 décembre 2025

Le dossier de candidature est à instruire auprès de la FFSA

Les éléments et la manifestation sont validés par les membres du Comité Directeur.

➤ **Point Jeux Paralympiques du 07 septembre 2024**

Afin d'organiser cette participation, Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), expose la journée du 07 septembre 2024 au stade de France pour se rendre aux Jeux Paralympiques Para sportif. Il est évoqué le nombre 12 personnes et la disponibilité de deux véhicules. Des discussions sont abordées sur l'itinéraire et le lieu de stationnement.

➤ **Questions diverses**

- Proposition d'une date de CODIR pour le 18 septembre à Olivet pour des validations.
- Le 27 mai rendez-vous avec le commercial de JOMA pour la tenue de sport de Clémence MOLINA
- Le 13 juin participation de Emmanuelle OLIER (référente CPSF de la région) pour une réunion publique en Visio avec le Conseil départemental de l'Eure et Loir (28)  
D'autres dates de réunions publiques sont évoquées comme le 1<sup>er</sup> octobre dans l'Indre (36) Châteauroux  
Le 7 octobre réunion publique à Chartre (28)
- Le 19 juin Bilan de mise à disposition au CDSA45 Arnaud HUILLERY, Clémence MOLINA, Stéphane LAVERGNE
- Sollicitation par le club pongiste de Tennis de Table de Mehun sur Yèvre pour l'organisation d'une journée régionale avec Bigny / Vierzon. Un club de Tennis de Table existe également à Nançay. Cette demande est à étudier pour la saison à venir.
- Le 16 juillet réunion ETR avec les commissions
- Le 24 juillet réunion de travail avec les CTF pour le bilan de l'année. La thématique de l'après-midi le livret des bénévoles
- Stéphane LAVERGNE (Président de la ligue) a été sollicité par la ligue de Voile pour une possibilité d'échange de bureau qui est trop important pour leur usage.  
Le cout supplémentaire (2189.50€) est important par rapport au montant payé actuellement (2189.50€).
- Les salariés ont envoyé leurs congés et leurs récupérations

Le Président remercie les personnes présentes à ce CODIR et lève la séance à 21h50.

Stéphane LAVERGNE

Gino ZITO

Président

Secrétaire

